



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2017-186

PUBLIÉ LE 22 MAI 2017

Sommaire

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France et du département de Paris

75-2017-05-22-001 - Arrêté portant délégation de signature - Pôle Gestion publique -

Secteur Public Local (2 pages)

Page 3

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France
et du département de Paris

75-2017-05-22-001

Arrêté portant délégation de signature - Pôle Gestion
publique - Secteur Public Local



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Paris, le

22 MAI 2017

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE-DE-FRANCE ET DU DÉPARTEMENT DE PARIS

94, rue Réaumur 75104 PARIS CEDEX 02

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

AVENANT n° 5-2017

L'administrateur général des finances publiques de classe exceptionnelle,
directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris,

- Vu le code général des impôts, et notamment les articles 396 A et 410 de son annexe II ;
- Vu le livre des procédures fiscales, et notamment l'article R*247-4 ;
- Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu le décret du 18 septembre 2012 portant nomination de M. Philippe PARINI, administrateur général des finances publiques de classe exceptionnelle, en qualité de directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris ;
- Vu la décision du directeur général des finances publiques en date du 26 septembre 2012 fixant au 28 septembre 2012 la date d'installation de M. Philippe PARINI dans les fonctions de directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris ;

ARRETE

PÔLE GESTION PUBLIQUE - SECTEUR PUBLIC LOCAL

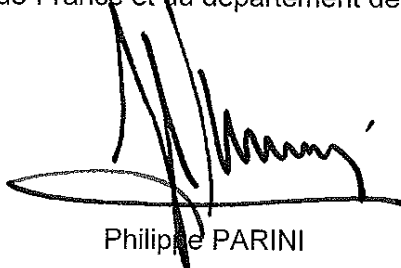
DÉLÉGATIONS GÉNÉRALES

M^{me} Muriel GALVEZ

Administratrice des Finances Publiques adjointe, Responsable du Service Facturier
reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant du Pôle Secteur Public Local.

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

L'Administrateur général des Finances publiques de classe exceptionnelle,
Directeur régional des finances publiques
d'Ile-de-France et du département de Paris,



Philippe PARINI